

Agent de prévention et de sécurité

Mis à jour le 2 novembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

- Français écrit et parlé
- Casier judiciaire vierge
- Certificat médical pour l'examen du SSIAP 1

Public visé

Demandeurs d'Emploi ayant pour projet professionnel le métier d'agent de prévention et sécurité

Rythme

Temps plein

Durée en centre

715 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

- Titre Professionnel A2SP évaluation théorique, évaluation pratique, rapport de stage en entreprise, entretien avec un Jury selon référentiel du titre professionnel
- SSIAP 1 évaluation théorique et pratique conformément à l'arrêté de mai 2005 fixant missions des agents incendie
- SST participation active à l'ensemble de la formation et évaluation positive selon grille certificative SST
- Habilitation Electrique évaluation théorique, évaluation pratique conformément à la norme NFC 18510

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

Assurer les missions d'agent de sûreté et de sécurité privée ainsi que d'agent de sécurité incendie.

Contenu

Titre A2SP

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

Examen

Stage pratique en entreprise 105 h

SSIAP1

Mod 1 : Le feu et les conséquences

Mod 2 : Sécurité Incendie

Mod 3 : Installations techniques

Mod 4 : Rôle et missions des agents de sécurité incendie

Mod 5 : Concrétisation des acquis

Examen

SST

Sauvetage secourisme du travail en référence au programme de l'INRS BE BS

Habilitation électrique pour non électricien

TRE

Accompagnement à la recherche d'emploi et à l'insertion

Modalités pédagogiques

- Alternance de cours théoriques et pratiques.
- Mises en situation sur plateaux techniques

Profil des intervenants

SSIAP : Formateurs SSIAP 3 – SST : SST, INRS, CARSAT – Titre Pro A2SP : Formateurs agréés branche professionnelle sécurité privée et gardiennage, formés et habilités aux modules spécifiques CQP APS et « Sites Sensibles ».

Délais et modalités d'accès

- Sur entretien de motivation et positionnement, après validation de votre

Agent de prévention et de sécurité

?

Entrée et sortie permanente

Non

projet par un conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale ou CAP EMPLOI -
Construction d'un plan individuel de formation

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation par Pole-Emploi

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins
spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037
- Numéro d'activité : 4157P001257
- Date d'obtention : 02/06/1983